



REPUBLIQUE TUNISIENNE

**Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



TERMES DE REFERENCE N°10-2024/PAQ-DGSE-IHEC SOUSSE

Recrutement d'un Cabinet de formation pour la mission :

Formation certifiante en "International Financial

Reporting Standards" (IAS/IFRS)

SOMMAIRE

1. Cadre de Référence	3
2. Contexte général de l'action	4
A. Objectif Global.....	4
B. Objectif spécifique	4
C. Description de l'action et Livrables.....	5
D. Durée et lieu d'exécution de la mission	6
3. Qualifications et Profil de l'expert.....	6
A. Dossier de candidature	6
B. Mode de sélection et négociation du contrat.....	7
C. Les conflits d'intérêt	9
D. Confidentialité.....	9
Annexe : Curriculum Vitae.....	10

1. Cadre de Référence

Dans le cadre de la mise en application des mesures d'appui à l'employabilité des diplômés de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a engagé un Fonds d'Innovation pour le financement de ses Programmes phares et met à profit le mécanisme du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ) pour soutenir les meilleurs plans d'actions et initiatives innovantes. Avec ce mécanisme incitatif, le MESRS vise à renforcer l'autonomie institutionnelle dans l'identification et la gestion des projets, à préserver la qualité des propositions de projets et à assurer l'équité des chances d'accès aux financements. Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le « **Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)** ». Cet accord a pour référence la **Loi n°2016-54 du 26 juillet 2016**, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 3 mars 2016 entre la République tunisienne et la BIRD (JORT n°62 du 29 juillet 2016, p2347).

Le PROMESSE vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur, à travers un fonds compétitif d'innovation pour l'autonomie, la redevabilité et la performance. Il est décliné en projets d'amélioration de la qualité (PAQ), dont une composante « **Développement de la gestion stratégique des établissements d'enseignement supérieur (PAQ-DGSE)** ».

C'est dans le cadre PAQ-DGSE que l'institut des hautes Etudes commerciales de Sousse (IHECSO) a bénéficié d'une allocation pour la mise en place d'un projet intitulé « **La mise en place d'une stratégie globale pour la modernisation de l'enseignement supérieur à l'IHEC** », dont l'exécution est prévue sur 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2021.

Ce projet comporte 4 domaines principaux :

- **Domaine 1 : Gestion et gouvernance**
- **Domaine 2 : Formation et employabilité**
- **Domaine 3 : Recherche et innovation**
- **Domaine 4 : Vie Universitaire**

L'IHEC de Sousse rajoute à ces domaines, un cinquième à savoir :

- **Domaine 5 : Gestion de Projet.**

Ce dernier domaine sert à renforcer les résultats des domaines prévus par le PAQ-PROMESSE.

2. Contexte général de l'action

Dans le cadre du domaine 2 "Formation et Employabilité", l'IHEC de Sousse se propose de recruter un bureau d'étude pour assurer une formation certifiante portant sur les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les enseignants certifiés contribueront activement à l'enrichissement des formations de l'IHEC et à la certification des parcours par la suite.

A. Objectif Global

L'objectif global de cette mission est d'assurer une formation certifiante au profit des enseignants de l'IHEC de Sousse en normes IFRS. Les enseignants formés contribueront activement à l'enrichissement du parcours comptabilité au sein de l'établissement.

B. Objectif spécifique

L'objectif spécifique de cette formation est de Former 04 enseignants de l'IHEC de Sousse spécialistes en comptabilité et plus particulièrement en :

- IFRS Foundations;
- IFRS Intermediate;
- IFRS Advanced.

A l'issue de la formation, les participants devront être capables de :

- Comprendre et maîtriser les IFRS Foundations;
- Comprendre et maîtriser les IFRS Intermediate;
- Comprendre et maîtriser les IFRS Advanced.
- Maîtriser les principes de présentation des états financiers en normes IFRS ;
- Situer l'incidence des normes IFRS dans l'évaluation et la présentation des actifs et passifs ;
- Etablir des comptes conformes aux normes IFRS ;
- Monter en compétences et tirer parti du déploiement des normes IFRS en Tunisie ;
- Appréhender les principales divergences entre les normes IFRS et le référentiel tunisien.

C. Description de l'action et Livrables

Le bureau d'étude accomplira sa mission *sous l'autorité du chef du projet* et sera assisté par les responsables des 5 domaines et un représentant de la cellule qualité de l'IHEC.

Formation	Etapas	Description	Livrables	Date Prévues
Formation certifiante en Normes IFRS	Formation de 4 enseignants de l'IHEC de sousse	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et maîtriser les IFRS Foundations (IAS 1, IAS 2, IAS 7, IAS 16, IAS 38, IAS 40, IAS 36, IAS 37, IAS 10, IAS 8, IFRS 8) • Comprendre et maîtriser les IFRS Intermediate (IAS 23, IFRS 5, IAS 20, IAS 21, IAS 19, IAS 12, IFRS 15, IFRS 16, IAS 33, IFRS 2) • Comprendre et maîtriser les IFRS Advanced (IAS 32, IFRS 9, IFRS 7, IFRS 13, IAS 27, IFRS 11, IAS 28, IFRS 10, IFRS 3, IFRS 12, IFRS1) 	Rapport détaillé sur la formation Supports de Formation	5 jours
Examen de certification en Normes IFRS	Passation de l'examen de certification	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à l'examen de certification • Passation de l'examen de certification 	Certificats de Formation	1 jour

Une phase est considérée comme achevée après réception et validation du ou des rapports intermédiaires correspondant. Lors de la validation de ces rapports, l'IHEC de Sousse peut :

- Soit, accepter les rapports sans réserve, ce qui impliquera leur approbation,
- Ou bien, émettre des réserves et inviter, en conséquence, le prestataire à réviser ses rapports.

Dans le deuxième cas, le prestataire disposera d'un délai de 10 jours pour procéder aux révisions demandées et remettre les rapports en version provisoire. L'IHEC de Sousse se dispose d'un délai de 15 jours pour l'appréciation du rapport.

D. Durée et lieu d'exécution de la mission

La formation des enseignants sera dispensée dans les locaux du consultant. Le consultant assurera l'organisation (logistique + vouchers) des sessions de certification pour les enseignants. La mission se déroulera pendant la période fixée ultérieurement par l'IHEC de Sousse après concertation avec le bureau d'étude concerné et selon un calendrier détaillé. La date de démarrage de la mission sera fixée par l'IHEC DE SOUSSE lors de la négociation du contrat.

3. Qualifications et Profil de l'expert

Le bureau d'études sélectionné pour dispenser cette formation doit comprendre un consultant senior spécialisé en normes IFRS. Il est essentiel qu'il possède une expertise avérée dans la formation en Normes IAS IFRS et une solide expérience professionnelle dans ce domaine.

Il doit répondre aux exigences du profil suivant :

- Une expertise crédible et reconnue en tant qu'organisme de formation,
- Un agrément de l'Etat Tunisien,
- Une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de la formation et de la certification dans le domaine des IFRS.

A. Dossier de candidature

Les bureaux d'étude qui désirent manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, doivent adresser à la direction de l'IHEC un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes:

1. Lettre de candidature dûment datée et signée, au nom du Chef du Projet PAQ-DGSE de L'institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse (Mme Houda BenMabrouk),
2. Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives,
3. Références récentes et pertinentes en missions similaires,
4. Qualification en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives,
5. Curriculum Vitae des experts (selon le modèle exigé en annexe) mentionnant les diplômes, qualifications et expertises qui vont intervenir dans cette action,
6. Un programme sommaire sur la méthodologie préconisée pour l'exécution de la mission (dûment daté et signée),
7. Déclaration de conflits d'intérêt.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir à l'institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse par voie de poste ou être déposées directement au bureau d'ordres au plus tard le 28/04/2024 à 12 heure locale [Le cachet du bureau d'ordre de l'institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse faisant foi].

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

« Manifestation d'Intérêt pour la mission : Formation certifiante en Normes IFRS » au sein de l'institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse

Route Hizamia Sahloul 3-B.P n°40 ,4054 Sousse »

Ce dossier sera envoyé par voie postale à l'adresse suivante au Nom du porteur du projet Mme Houda BenMabrouk : Adresse : l'institut des Hautes Commerciales de Sousse. Route Hizamia Sahloul 3 - BP n° 40 - 4054 Sousse - 4054 Sousse Tél : +216 73 368 351 - 73 368 358 Fax : +216 73 368 350

Le dernier délai pour la réception des offres est fixé au **28/04/2024 à 12 h et 00 mn**. Il est considéré engagé par son offre vis-à-vis de l'IHEC pour une période de 90 jours à partir du jour suivant de la date limite fixée pour la réception des offres.

B. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection du dossier se fera à l'IHEC de Sousse par une commission de sélection tout en se référant à un barème de notation de qualifications techniques du formateur.

Un PV de classement des candidats sera rédigé et visé par le chef du projet. Avant son attribution définitive, le contrat est négocié avec le bureau d'étude sélectionné en concertation avec le chef du projet. Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Le barème de notation se fait selon le tableau suivant :

Critère	Sous-critère
Qualification générale du bureau d'études (30 points)	Le nombre d'années d'expérience du bureau d'études (Nombre d'années dans les formations en normes IFRS) : <ul style="list-style-type: none"> • $0 \leq \text{nbre_année} < 3$: (5 pts) • $3 \leq \text{nbre_année} < 5$: (10 pts) • $5 \leq \text{nbre_année} < 10$: (20 pts) • $\text{nbre_année} \geq 10$: (30 pts)
Expériences Formation (30 points)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations certifiantes en normes IAS IFRS > 0 et < 2 : moyen (10 pts) - Nombre de formations certifiantes en normes IAS IFRS ≥ 2 et < 4 : Bon (20 pts) - Nombre de formations certifiantes en normes IAS IFRS ≥ 4 : Excellent (30 pts)
Qualifications du formateur (40 points)	A chaque critère vérifié par le formateur, on attribue 10 points - avoir participé à des missions similaires (formations certifiantes en normes IAS IFRS) <ul style="list-style-type: none"> - déjà certifié pour les certifications IAS IFRS ou toute autre certification internationale en Comptabilité. - avoir plus de 10 ans d'expérience - avoir un diplôme universitaire (Minimum Bac+5)

C. Les conflits d'intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

D. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Lu et Approuvé Signature et Cachet

Annexe : Curriculum Vitae

Modèle de CV pour les Consultants (Bureaux d'Etudes) Candidats aux Formations Certifiantes du Projet PAQ

1. Nom et prénom de l'expert :

2. Date de naissance :

Nationalité :

3. Niveau d'études :

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/S spécialité
	▪
	▪
	▪
	▪

4. Compétences clés :

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels :

6. Autres formations

7. Langues : (bon, moyen, passable)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

8. Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

9. Compétences spécifiques de l'intervenant exigées dans le cadre de la mission :

Détails de compétence spécifique à la mission	Expérience de l'expert qui illustre le mieux sa compétence pour la mission	
01	Nom du projet : Année : Lieu: Client: Poste: Activité	
02	Nom du projet : Année : Lieu : Client : Poste : Activité	
03	Nom du projet : Année : Lieu : Client Poste Activités :	

J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE. JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT ERRONEE.

... .. **DATE:** JOUR /MOIS /ANNEE

[Signature du consultant]